

RAIDLINK'S 07

REGLEMENT INTERIEUR - 2017

Ce règlement intérieur a pour objet de préciser les principaux droits et devoirs de tous les licenciés de l'association Raidlink's 07. Tous les adhérents et le représentant légal des enfants mineurs doivent prendre connaissance de ce présent règlement, s'engageant ainsi à en respecter les principes.

Article 1- Présentation

Raidlink's 07 est une association sportive ayant pour but la pratique du raid multisport et de la course d'orientation. Ses statuts ont été déposés le 26/04/2003 en sous-préfecture à Largentière sous le numéro 245, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.

Siège social : les plantades, 07110 Montréal

L'association Raidlink's 07 est affiliée à la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) et à la Fédération Française de Triathlon (FFTri). Chaque membre sera affilié soit à la FFCO soit à la FFTri soit aux deux fédérations (à l'exception des jeunes de l'école de CO qui seront à minima licencié FFCO).

Article 2- Conditions d'adhésion

Sont considérées comme adhérentes les personnes ayant acquitté la cotisation et pris la licence FFCO ou FFTri de l'année (présentation d'un certificat médical obligatoire).

Les adhérents s'engagent à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Article 3- Cotisations

Le montant des cotisations est fixé par le comité directeur en début de saison et le montant de la licence par les fédérations. Chaque année une annexe précisera les tarifs de la saison à venir (licence et cotisation club).

Les licences sont valables de Septembre 2016 à Décembre 2017.

Pour les nouveaux (enfants et adultes), 2 séances d'essai sont possibles. Au delà, l'adhésion à l'association doit être validée (certificat médical + paiement + bulletin d'adhésion) pour pouvoir participer aux séances.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise.

Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

Article 4- Exclusion et démission

Tout membre actif peut être exclu de l'association en cas de non paiement de sa cotisation ou pour motifs graves. La sanction est prise par le comité directeur après audition de l'intéressé.

Tout membre actif peut démissionner en cours d'année par simple lettre envoyée à l'attention du comité directeur, sans justification.

Article 5- Comité Directeur

Le Comité Directeur est élu à la majorité lors de l'assemblée générale annuelle. Seuls les adhérents majeurs et à jour de leurs cotisations peuvent prendre part au vote et faire acte de candidature.

En cours d'année le Comité Directeur de Raidlink's 07 se réunit sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres. Tout adhérent du club peut assister à une réunion, seuls les membres du Comité Directeur ont une voix délibérative.

Article 6- Activités proposées

L'association Raidlink's 07 propose diverses pratiques en lien avec le Raid Multisport, pour les adultes et pour les enfants dans le cadre de l'école de Course d'Orientation.

© Activités adultes (à partir de 17 ans): Trail, Course d'orientation, VTT, activités de corde, Canoë-Kayak, participation aux manifestations sportives locales, aux raids et courses d'orientation.

© Activités enfants (de 6 à 16 ans) : Ecole de Course d'Orientation, place limité à 60 enfants, (Pédestre, VTT, Canoë...), participation aux manifestations sportives locales et courses d'orientation. La prise de licence FFCO est obligatoire.

Chaque année une annexe à ce règlement intérieur précise le détail des activités proposées pour la saison en cours.

La mise à jour du calendrier des activités est mise à jour sur le site internet régulièrement. Tout adhérent de l'association est libre de proposer un compte rendu sur le site du Club. Nom du référant Céline Mancina.

Article 7- Matériel

L'association Raidlinks 07 est propriétaire de matériel en lien avec son activité. Ce matériel est stocké dans le local mis à disposition sur la commune de Montréal. Il est identifié, un inventaire est tenu à jour (consultable sur simple demande). En complément des vérifications régulières, il est contrôlé annuellement et éventuellement réparé, réformé, remplacé.

Ce matériel est mis gratuitement à la disposition des adhérents qui en font la demande selon les modalités suivantes :

- Contacter le responsable du matériel, Stéphane Bérard (steberard@wanadoo.fr), pour connaître la disponibilité du matériel et valider la demande. Prévoir un délai minimum de 1 semaine avant tout emprunt.
- Contacter une personne ayant la clé du local pour récupérer le matériel.
- Inscrire impérativement sur le tableau (dans le local) la date et le type de matériel emprunté.
- Retourner le matériel dans les plus brefs délais après utilisation, en contactant le responsable du matériel.
- Noter la date de retour sur le tableau.

L'objectif est de pouvoir faire bénéficier de ce matériel à un maximum de personnes et donc de ne pas le conserver pendant un délai trop important. Pour tenir à jour le stock, le responsable du matériel doit systématiquement être informé.

Tout adhérent est responsable de l'utilisation adéquate du matériel mis à sa disposition. Toute anomalie doit être signalée au responsable matériel et notée sur le cahier prévu à cet effet.

Article 8- Tenues

Des tenues sont proposées à tous les adhérents du club (haut et bas type raid, cuissard et haut vélo etc...) avec un tarif préférentiel.

Le port du maillot Raidlink's 07 est vivement conseillé sur les podiums.

Article 9- Remboursement de frais

Lors de missions mandatées par le club, tout adhérent de l'association pourra percevoir s'il le désire des frais de déplacement. Un état devra être adressé au président pour signature, le règlement en sera assuré par le trésorier.

Des remboursements de frais afférents à des dépenses occasionnées dans l'exercice de leur fonction peuvent être remboursés aux membres du comité directeur. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du comité directeur, statuant hors de la présence des intéressés. Des justificatifs de dépenses doivent être produits.

Article 10- Activités sportives

Tout adhérent du club, coureur ou dirigeant, s'engage à un comportement sportif et social irréprochable. Il reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et en accepter les principes et règles.

Les coureurs ne sont tenus à aucune obligation de résultat.

Tout coureur convaincu de dopage ou ayant recours à des thérapies interdites sera immédiatement exclu du club.

Article 11- Aides et Subventions

L'association Raidlinks 07 perçoit des aides ou subventions de la part de ses partenaires :

- Partenaires institutionnels (Conseil Général de l'Ardèche, Etat ...): Organisation de manifestations sportives (Raid O Féminin, Challenge de CO...), activités spécifiques (Ecole de CO, Raids)...
- Partenaires Privés: Organisation de manifestations sportives (Raid O Féminin, Challenge de CO...), participation à des compétitions nationales ou internationales...

Cette aide peut être matérielle, financière ou sous forme de lots.

Le choix des demandes d'aide ou de subventions est validé en comité directeur, ainsi que les modalités d'utilisation, celles-ci étant en lien avec l'aide ou la subvention perçue.

Le club s'engage à mentionner l'ensemble de ses partenaires dans sa communication.

Tout adhérent du club à la possibilité d'utiliser l'image de Raidlinks 07 pour faire une recherche de subvention privée (par exemple pour participer à une compétition spécifique).

Si l'image du club est utilisée ou que l'aide financière transite par le compte bancaire de l'association :

- la ou les personnes sponsorisées s'engagent à mentionner Raidlinks 07 dans leur nom d'équipe
- Au delà d'une somme de 1500€, 5% du montant de l'aide sera reversé à l'association

Article 12- Droit à l'image

Chaque adhérent autorise l'association à diffuser, sur tous les supports de communication, son image dans le cadre des activités proposées.

ANNEXE 1

COTISATIONS 2017

Licences 2017	Part Fédérale	Part Club	Prix global
COURSE D'ORIENTATION (FFCO)			
Sport-Santé Adultes (+21 ans) - Loisirs Adultes			
Individuelle	36,36	16,64	53,00 €
Compétition Adultes (+21 ans)			
Individuelle	66,66	16,34	83,00 €
Couple	133,32	21,68	155,00 €
Etudiants (21 à 25 ans)	60,60	14,40	75,00 €
Compétition Jeunes			
19 20 ans (1997-1998)	60,60	14,40	75,00 €
15 18 ans (1999-2001)	36,36	10,64	47,00 €
14 ans et moins 1 enfant (2002 et après)	30,30	9,70	40,00 €
14 ans et moins 2 enfants (2002 et après)	60,60	14,40	75,00 €
Famille (parents + enfants -25 ans)	157,56	37,44	195,00 €
RAID MULTISPORTS (FF TRIATHLON)			
Compétition Adultes (1997 et moins)	91,00	17,00	108,00 €
Compétition Jeunes (1998 à 2011)	35,00	11,00	47,00 €

Pour les jeunes membres de l'école de CO, la licence CO est obligatoire.

Responsable licence : Serge Alvarez, Tel : 0607682418 - @ : Serge.Alvarez@afpa.fr

Règlement (chèque à l'ordre de Raidlink's 07), Certificat médical et Bulletin d'adhésion à renvoyer à :
Serge Alvarez - Chemin du chateau - 07200 FONS

ANNEXE 2

ACTIVITES 2017

ACTIVITES ADULTES:

- o Trail du Jeudi :
 - Fréquence : toutes les semaines
 - Lieu : différent chaque jeudi (Sud Ardèche)
 - Horaire : 18h15-19h30
 - Durée : environ 1H
 - Discipline : Trail (course à pied sur sentiers)
 - Modalités : mail envoyé chaque semaine pour donner le lieu de RDV. Le principe est que chacun propose un parcours différent chaque semaine. Niveau coureurs réguliers.
 - **Responsable** : [David Lesquer, 0687368734, davidlesquer@aol.com](mailto:davidlesquer@aol.com)

- o Entraînements Course d'Orientation Adultes:
 - Fréquence : tous les 15 jours, le Mardi
 - Lieu : différent à chaque entraînement (Sud Ardèche)
 - Horaire : 18h30-20h
 - Durée : environ 1h30
 - Discipline : Course d'Orientation pédestre
 - Modalités : mail envoyé chaque semaine avec sondage doodle pour donner le lieu de RDV et le type de séance. Ouvert à tous les niveaux.
 - **Responsable** : [Christophe Neel, 0674007769, christophe.neel8@orange.fr](mailto:christophe.neel8@orange.fr)

- o Entraînements/Sorties Mensuelles :
 - Fréquence : 1 fois par mois le Week-End
 - Lieu : différent à chaque entraînement (Sud Ardèche)
 - Horaire : à définir
 - Durée : Demi-journée ou Journée
 - Discipline : Trail, VTT, Course d'Orientation...
 - Modalités : mail envoyé par l'organisateur pour donner le lieu de RDV et le type d'entraînement. Chaque licencié peut organiser un entraînement de son choix. Dates disponibles sur l'agenda Raidlinks sur le site internet. Autres dates possible également.

- o Compétitions (Raids, CO, Trails...)
 - Cf Calendrier des compétitions 2017 sur le site internet.
 - Possibilités de déplacements et d'hébergement en commun (info sur le site et sondage doodle à compléter)
 - Inscriptions à faire individuellement sauf précisions contraires (pour certaines courses, c'est le club qui se charge des inscriptions)
 - Prise en charge des frais d'inscriptions pour les manifestations organisées par le club et pour les compétitions suivantes :
 - o Drôme Village Tour les 14 et 15/01

- o Championnats de France de Raid Jeunes, 8 et 9/4
- o WE Championnats de France des Clubs de CO 22 et 23/4
- o Championnats de France de Raid Adultes, 8 et 9/6

ACTIVITES JEUNES:

- o Ecole de Course d'Orientation
 - Fréquence : Deux Samedi par mois
 - Lieu : différent à chaque séance (Sud Ardèche)
 - Horaire : 14h-17h
 - Durée : environ 3h
 - Discipline : Course d'orientation, VTT, Canoë-Kayak, Cordes...
 - Modalités : Calendrier pré-défini. Mail envoyé 1 semaine avant chaque séance aux parents des enfants inscrits pour donner le lieu de RDV et la ou les disciplines de la séance. Inscription via sondage doodle. Le nombre d'enfants est limité (60 en 2017).
 - **Responsable** : [Serge Alvarez, 0607682418, Serge.Alvarez-Perez@afpa.fr](mailto:Serge.Alvarez-Perez@afpa.fr)

- o Stages de Course d'Orientation
 - Cf Calendrier 2017 du Comité Départemental de CO
 - Déplacement et hébergement en commun
 - Stages organisés par le CDCO 07
 - **Responsable** : [Toma Pardoen, 0607966486, pardoen.thomas@wanadoo.fr](mailto:pardoen.thomas@wanadoo.fr)

- o Compétitions (Courses d'Orientation, Courses natures...)
 - Cf Calendrier 2017
 - Possibilités de déplacements et d'hébergement en commun
 - Inscriptions à faire individuellement sauf précisions contraires
 - Prise en charge des frais d'inscription pour les manifestations organisées par le club et pour les compétitions suivantes :
 - o Drôme Village Tour les 14 et 15/01
 - o Championnats de France de Raid Jeunes, 8 et 9/4
 - o WE Championnats de France des Clubs (MD et Relais) 22 et 23/4
 - **Responsable** : [David Lesquer, 0687368734, davidlesquer@aol.com](mailto:davidlesquer@aol.com)

ANNEXE 3

COMITE DIRECTEUR 2017

PRESIDENT : **David LESQUER**

TRESORIER : **Sophie LE ROUZIC**

SECRETAIRE : **Nicolas GOBILLOT**

Membres du Comité Directeur :

1. Elsa MARTIN (représentante jeunes)
2. Marlene CHIFFLET
3. Marie-Line GARCIA
4. Christophe NEEL
5. Emmanuel DEJOUX
6. Laure COLLE
7. Sébastien KNEUSS
8. Stéphane BERARD
9. Steve RANDON
10. Toma PARDOEN
11. Sylvain COTENCEAU
12. Laurent LE ROUZIC
13. Serge ALVAREZ
14. Caroline BARDINE
15. Céline MANCINA
16. Betty AUZAS
17. Laurent GOULABERT

ANNEXE 4

LISTE DU MATERIEL CLUB 2017

IMPORTANT : Il est important et obligatoire de marquer le matériel emprunté sur le cahier de liaison

Camping :

- 3 Tentes Quechua XL
- 4 Fauteuils
- 2 Tapis de sol
- 1 Tente ultra light pro
- 2 Tentes light Coleman
- 1 Tente light Rip' Air
- Tentes organisation (2 blanches , 2 Rouges) + 2 Barnums

Eclairage :

- 6 Phares Mila
- 3 Phares Silva
- 4 Phares vtt
- 5 portes phares Silva

Orientation :

- 1 Gps Garmin
- 21 Boussoles + 1 boussole pouce
- 30 Plots
- 28 Balises complètes
- 25 Sans pinces
- 1 Balise de départ
- 2 Portes carte ski'o
- 3 Portes carte vtt

Eaux vives :

- 3 Gilets
- 1 Sac étanche grand modèle
- 2 Sacs étanche 20 L
- 6 Combinaisons
- 4 Kway
- 2 Bateaux (1 K2 + 1 K1) dispo à la base de Salavas .
- 3 Pagaies Dag
- 3 Jupes néoprène
- 4 Mini jupettes

Hiver :

- 3 Paires de raquettes

Matériel cordes (à compléter)

Divers :

- 1 Réchaud + bouteille
- 4 Jerricans
- 1 Plastifieuse
- 4 Talkies Walkies
- 1 Enceinte
- 1 Cafetière
- Un lot de médailles enfants